

Bachelier en construction option : bâtiment

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B ENVIRONNEMENT ET CONSTRUCTION DURABLE ORIENTE BATIMENT			
Code	TECB3B43COB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Olivier FUSILLIER (olivier.fusillier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est de sensibiliser les étudiants à la préservation de l'environnement et au développement durable.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Choisir et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.3 Développer une pensée critique

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

Compétence 5 **Utiliser les notions techniques spécifiques à la construction et aux activités y afférentes**

- 5.1 Élaborer des croquis, des schémas, des plans, des prototypes ou données de fabrication à partir de concepts préliminaires, d'esquisses, de calculs d'ingénierie, de devis et autres données
- 5.6 Choisir les matériaux en fonction de leurs caractéristiques, des règles et techniques de mise en œuvre

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, à travers une épreuve écrite, l'étudiant devra être capable de (d'):

- Expliquer les notions abordées et d'en produire une synthèse
- Expliquer les principes du développement durable
- Expliquer les principes de l'analyse du cycle de vie d'un matériaux ou d'un bâtiment
- Expliquer, de choisir et de justifier une technique permettant d'améliorer les performances énergétiques d'un bâtiment
- Calculer le gain généré par une rénovation dite « énergétique »
- Réaliser des croquis de mise en œuvre des matériaux isolants
- Décrire les différents systèmes de traitement des eaux
- Réaliser des plans d'installation de récupération et de distribution d'eau pluviale
- Analyser de façon critique le fonctionnement d'une installation ou d'un projet environnemental

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECB3B43COB· 3B ENVIRONNEMENT ET CONSTRUCTION DURABLE ORIENTE BATIMENT 36h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Environnement et construction durable orienté bâtiment 36 h

Contenu

Le développement durable:

- définition
- les différents courants du développement durable
- le développement durable dans la construction

L'analyse du cycle de vie:

- principe, étapes et points d'attention d'une ACV

La rénovation énergétique:

- introduction, potentiel et processus de rénovation
- comparaison et analyse de solutions permettant une amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments
- calcul de coût et de rentabilité

Traitement des eaux:

- problématique de l'eau, pollution des eaux, gestion et distribution des eaux, préliminaires à l'épuration des eaux, les traitements d'épuration (chimiques, physiques, biologiques), fonctionnement d'une station d'épuration
- l'épuration individuelle des eaux domestiques
- captation et distribution des eaux pluviales

Traitement des sols :

- décret sol
- techniques de traitements des sols pollués

La gestion et le traitement des déchets,

- le recyclage des déchets inertes de construction et de démolition
- les aspects économiques du recyclage

Démarches d'apprentissage

Méthode expositive pour les matières théoriques, réflexion de groupes, analyse de schémas, photos, plans et application à des cas concrets.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

Notes de cours, slides

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur la matière développée au cours.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'AA, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).